



RESERVE NATURELLE REGIONALE TRESOR

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA REALISATION DE PRISES DE VUE ET DE SON ET DIFFUSION D'IMAGES

- ❖ Collectivité Territoriale de Guyane, autorité de tutelle de la réserve naturelle régionale Trésor
 - Direction Développement Durable des Territoires – Service Environnement
 - Commission du Film de Guyane

- ❖ Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres – Antenne Guyane, propriétaire foncier de la réserve naturelle régionale Trésor

- ❖ Association Trésor, gestionnaire de la réserve naturelle régionale Trésor

Janvier 2023

Le formulaire de demande d'autorisation doit être envoyé par courriel à l'association Trésor, à la Collectivité Territoriale de Guyane et au Conservatoire du littoral à minima 3 semaines avant l'intervention prévue.

A noter que selon la nature et le type de tournage, le projet peut être soumis à une redevance.

1. Coordonnées du demandeur :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Nom de la Structure :

Adresse :

Téléphone(s) :

Courriel :

2. Descriptif du projet :

Nom du projet :

Genre (documentaire, fiction, LM ou CM...) :

Projet à caractère commercial : Oui Non

Montant du projet :

Durée :

Distributeur ou diffuseur :

Date prévisionnelle de diffusion :

Synopsis (1 page maximum) :

Note d'intention de 2 pages maximum (peut être jointe au formulaire) :

3. Équipe - noms et fonctions :

4. Secteur(s) concerné(s) par la demande :

Noms des sites, lieux dits, cours d'eau, sentiers...et description des circuits réalisés. Annexer une carte dans la mesure du possible.

5. Tournage : Dates et durée

Dates précises, créneaux, ou intervalles, de jour ou de nuit...

6. Moyens de transport et matériel utilisé pour réaliser les prises de vue ou de son :

Si le demandeur fait appel à un prestataire ou à un accompagnateur, préciser le nom de la structure et les modalités de son intervention.

Matériel de tournage et d'éclairage, puissance, alimentation :

Prises de vues aériennes par drone : Oui Non

Si oui, fournir les justificatifs (formations, déclarations...)

7. Expérience(s) de prises de vues dans un espace protégé géré ou autres informations utiles à l'étude de votre demande :

L'autorisation sera délivrée à condition que les prescriptions suivantes soient respectées :

- Tous les changements liés à la demande d'autorisation de tournage doivent être transmis rapidement aux structures en charge de l'instruction dès que la production ou le réalisateur en a connaissance ;
- Le gestionnaire de la réserve naturelle régionale Trésor se réserve la possibilité d'annuler le tournage pour des raisons de sécurité, de protection du patrimoine naturel et culturel, de disponibilité du personnel ou de toute autre raison inhérente à la préservation du site ;
- Le demandeur doit prendre connaissance de la réglementation de la réserve naturelle régionale Trésor ;
- Aucune infraction à cette réglementation ne doit être filmée, photographiée ou diffusée ;
- Le gestionnaire de la réserve naturelle régionale Trésor se réserve le droit de prendre des photos du tournage dont l'utilisation sera uniquement dans le cadre de sa communication (articles, newsletters, rapport d'activité...) ;
- En cas d'application d'une redevance, le demandeur versera le montant fixé dans la convention d'occupation temporaire dans un délai de 2 semaines maximum après les dates de tournage ;
- Les logos de la Collectivité Territoriale de Guyane, du Conservatoire du littoral, du gestionnaire et de la réserve Trésor doivent figurer sur les images et/ou films diffusés ;
- La production doit transmettre quatre clefs usb (ou lien vers les fichiers numériques) du projet finalisé au gestionnaire de la réserve naturelle régionale Trésor qui transmettra aux partenaires.

NB : La Collectivité Territoriale de Guyane, le Conservatoire du littoral et l'association Trésor déclinent toute responsabilité en cas d'incident, d'accident ou de vol quel qu'il soit. Il est de la responsabilité du porteur de projet d'anticiper et de prévoir les éventuelles mesures de santé et de sécurité inhérentes à l'activité envisagée.

Date :

Prénom, Nom, Signature, Cachet de la Production.